

inondation



Madame, Monsieur,

Les services de l'État vont lancer des études afin d'améliorer leur connaissance du risque inondation sur les cours d'eau de l'Artière, la grande rase de Sarliève, la Tiretaine, le Bédât, le Gensat, le Maréchat, l'Ambène, la Morge aval et leurs affluents. Les communes concernées sont Lempdes, Chappes, Ennezat, Lussat, Malinrat, les Martres d'Artière, Pessat-Villeneuve, Saint-Beauzire, Saint-Laure, Entraigues, Maringues, Chavaroux, Pont-du-Chateau, Luzillat et Clerlande.

Pour cela, il est nécessaire de connaître les événements d'inondation ayant eu lieu sur notre territoire en s'appuyant sur des témoignages et documents.

Si vous souhaitez témoigner ou transmettre des documents (photographies, vidéos, cartes...) afin de contribuer à cette étude, vous pouvez les envoyer par mail à la direction départementale des territoires (DDT) du Puy de Dôme par mail ou par courrier.

Mail : ddt-limagne-marais@puy-de-dome.gouv.fr

Adresse : DDT63/ Bureau prévention des risques
7 rue Léo Lagrange
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Vous pouvez également transmettre vos informations à la mairie qui se chargera de les relayer à la DDT.

Nous vous remercions dans la mesure du possible de dater et donner l'adresse (ou références cadastrales) des endroits apparaissant dans vos documents. L'exemple de fiche de témoignage ci-jointe peut être utilisée

Nous vous remercions pour votre aide

(ce document peut être transmis en version informatique sur demande)

Fiche de témoignage

inondation



Nom-Prénom-Coordonnées :

Lieu de l'évènement :

Date de l'évènement :

Descriptif (possibilité de joindre des documents à la fiche) :